

Une méthodologie de détection des secteurs d'activité en difficulté: application au cas de l'économie tunisienne

Abdelaziz ESSAYEM

Département des Sciences Economiques,
Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises,
Université de la Manouba, Tunisia

Copyright © 2016 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The analysis of performances constitutes an important stage of a study of sector. The detection of factual difficulties of sectors of activities is a precondition in the analysis of strategies of adaptation which constitute the reactions of firms to performances. We propose in the present study a methodology combined by two indirect criteria of detection of sectorial difficulties. The first is based on the gap of sector's growth in comparison with activity as a whole. The second criterion imposes an additional constraint on the sector's growth by deducting a second gap of performance in comparison with the performance of the GDP in relation to its medium autorealization over long period. The detection of sectors in trouble leads us to estimate the weight in the GDP coming from sectors "in trouble" but also from relatively competitive sectors. Our study applied to the case of Tunisian economy highlights some less competitive sectors than activity as a whole. It emerges from it that about 40 % of the GDP on average over the period 2001-2014 results from sectors judged in trouble. To remain optimistic, we suppose that this rate represents a significant potential of catching up for the economic growth.

KEYWORDS: GDP, Growth, Performance, crisis.

RÉSUMÉ: L'analyse des performances constitue une étape importante d'une étude de secteur. La détection de difficultés factuelles de secteurs d'activités est un préalable à l'analyse des stratégies d'adaptation qui constituent les réactions des entreprises aux performances. Nous proposons dans la présente étude une méthodologie combinée de deux critères indirects de détection de difficultés sectorielles. Le premier est basé sur l'écart de croissance des secteurs par rapport à l'activité dans son ensemble. Le second critère impose une contrainte supplémentaire à la croissance du secteur en déduisant un deuxième écart de performance par rapport à la performance du PIB relativement à son autoréalisation moyenne sur une longue période. La détection des secteurs en difficulté nous conduit à évaluer le poids dans le PIB provenant des secteurs « en difficulté » mais aussi des secteurs relativement performants. Notre étude appliquée au cas de l'économie tunisienne fait ressortir un certain nombre de secteurs moins performants que l'activité dans son ensemble. Il en ressort que près de 40% du PIB en moyenne sur la période 2001-2014 provient de secteurs jugés en difficulté. Pour rester optimistes, nous supposons que ce taux représente un potentiel non négligeable de rattrapage pour la croissance économique.

MOTS-CLEFS: PIB, croissance, secteur d'activité, performance, crise.

1 INTRODUCTION

La réalisation d'études sectorielles offre des préalables aux décisions stratégiques propres à chacun des acteurs économiques : entreprises, administrations et organismes financiers.

D'après [1], la finalité de l'étude sectorielle réside, pour l'entreprise, dans l'analyse de son environnement afin d'identifier les menaces et opportunités qu'il recèle, et d'en déduire les "facteurs clés de succès" P. Moati (2003). L'étude de secteur devra aborder des éléments aussi généraux que l'évolution technologique, les changements sociodémographiques, les éléments réglementaires...

Pour l'administration, l'étude de secteur peut constituer un préalable nécessaire à la décision en matière de politique publique. Les études sectorielles sont utilisées par la plupart des décideurs en réponse à des besoins divers. Le ministère du Travail, par exemple, cherchera dans les études sectorielles un facteur d'anticipation en matière d'évolution des qualifications et des besoins de formation.

Enfin, Les institutions financières cherchent à connaître les entreprises et l'environnement dans lequel elles évoluent. Elles ont besoin de mesurer le risque qu'elles courent lorsqu'elles s'engagent à financer leurs activités. Pendant longtemps, les organismes financiers ont mis au second plan l'environnement de l'entreprise dans lequel elles évoluent et se sont contentés d'une approche microéconomique de l'entreprise : suivi des comptes, connaissance de l'équipe managériale, les projets de développement présents et futurs de l'entreprise. La dimension sectorielle est de plus en plus prise en compte. si le destin d'une entreprise doit beaucoup à des facteurs internes, le caractère plus ou moins porteur, plus ou moins sélectif de son environnement économique, constitue un élément important d'évaluation du risque.

Il y a différentes méthodes circonstancielles et techniques multiples pour identifier des secteurs ou entreprises économiques hésitants ou en difficulté.

- 1) les premières s'appuient principalement sur les rapports administratifs et les déclarations des tribunaux compétents dans des questions commerciales. En particulier celles relevant des procédures légales de suivi des déclarations de faillite. La collecte de telles données se fait auprès des tribunaux compétents du ministère de la justice ou des publications officielles. Dans ce cas, cela correspond au concept de procédures ouvertes pour la liquidation légale directement par les cours (tribunaux) qui indiquent l'incapacité des concernés pour respecter ses obligations financières et commerciales envers les créanciers.
- 2) Plusieurs pays s'appuient sur un ensemble d'indicateurs et normes financières et comptables pour prévoir et anticiper les difficultés rencontrées par les institutions économiques comme par exemple la suspension de cotations boursières, l'incapacité de rembourser des dettes, la vente de certaines activités appartenant à l'entreprise, réduction des dividendes distribuées, retards dans les règlements de fournisseurs, arrêt ou report de distribution des salaires,... Ce type d'analyse vise à apprécier la solidité des entreprises et à mesurer les risques financiers à travers entre autre l'examen des données bilantielles. Ces informations sont généralement obtenues sur données d'enquêtes sur terrain.
- 3) On peut aussi s'appuyer sur les données de la comptabilité nationale pour identifier ou détecter indirectement le blocage au niveau sectoriel. Cette méthode fait appel à des comparaisons de réalisation de performances en croissance à un double niveau :
 - Au premier niveau, il s'agit de comparer le secteur étudié à l'ensemble de l'économie. L'intérêt de cette option est que le référentiel est apparemment facilement intelligible, et qu'il tend à faire clairement ressortir les spécificités du secteur (P. Moati, 2003). L'inconvénient est qu'il revient à comparer le secteur à un ensemble très large d'activités très hétérogènes ; il sera alors difficile de savoir s'il convient d'interpréter les écarts par rapport à l'ensemble de l'économie comme de véritables reflets de la spécificité du secteur ou bien de celle d'un ensemble d'activités partageant des grandes caractéristiques de base (services, industrie...).
 - Dans un second niveau, la méthode s'appuie sur des études comparatives par rapport aux secteurs clés de l'économie considérés comme locomotive de l'activité dans son ensemble.

Cet autre secteur qui sert de référence pourra être, s'il s'agit par exemple d'une étude réalisée en vue d'éclairer les opportunités de diversification d'une entreprise, le secteur d'appartenance de l'entreprise destinataire de l'étude. Ce secteur pourra alternativement être un secteur concurrent ou un secteur présentant des caractéristiques voisines (par exemple, le secteur de l'habillement féminin si l'on étudie le secteur de l'habillement masculin). (P. Moati, 2003)

En l'absence de données individuelles sur des entreprises représentatives dans chaque secteur d'activité, du moins de celles dont le poids est significatif, nous faisons référence dans la présente étude à une méthode indirecte fondée sur l'étude sectorielle. Nous identifions la nature des branches ou secteurs en difficulté sur la base d'indicateurs de recul de la contribution du secteur dans la composition du PIB.

Par conséquent, le présent travail sera organisé de la manière suivante : dans une deuxième section, nous présentons la méthodologie adoptée pour détecter si un secteur réuni les caractéristiques d'une activité en difficulté. Dans une troisième

section, nous appliquons la méthodologie au cas de l'économie tunisienne et exposons les principaux résultats. La dernière section est consacrée aux principales conclusions sur les pistes d'approfondissements aux études sectorielles en faveur des secteurs les plus touchés par la contreperformance.

2 METHODOLOGIE DE DETECTION DES SECTEURS EN DIFFICULTE

Pour déterminer les activités en difficulté, nous avons choisi de recourir à deux critères :

2.1 PREMIER CRITÈRE

On définit l'écart en croissance comme la différence entre le taux de croissance du secteur ou de la branche d'activité et le taux de croissance du PIB. Cet écart est désigné par :

$$EC1_{i,t} = C_{i,t} - y_t \quad (1)$$

$C_{i,t}$: désigne le taux de croissance de la valeur ajoutée à prix constants du secteur ou de la branche d'activité i pour l'année t .

y_t : désigne le taux de croissance du PIB réel pour l'année t .

Si $EC_{i,t} > 0$, le secteur ou la branche d'activité a enregistré une meilleure performance en moyenne que l'ensemble des secteurs d'activité résumé par l'évolution du PIB.

Si $EC_{i,t} < 0$, le secteur ou la branche d'activité a fait moins en termes de performances que la moyenne de l'ensemble de l'économie pour l'année en cours. Le secteur à l'étude est considéré dans ce cas en difficulté.

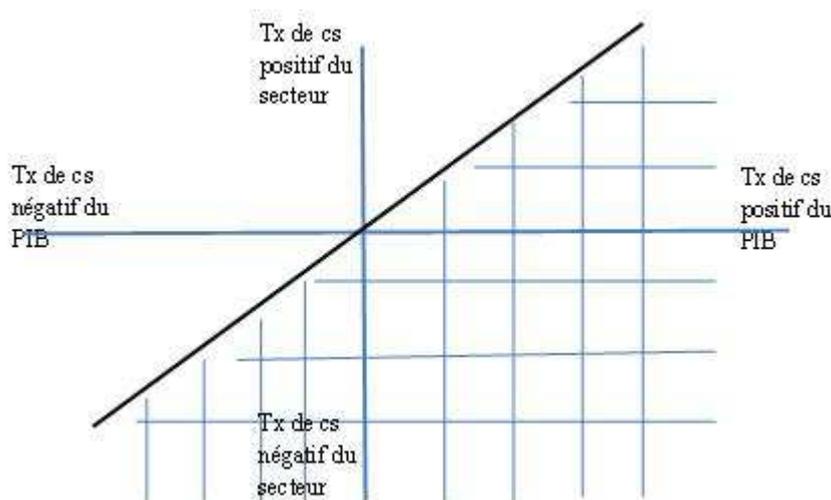


Figure 1 : lieu d'activités contre-performantes

L'espace hachuré du graphique dénote une faible performance du secteur ou branche étudié selon l'évolution de sa croissance relativement à celle réalisée dans l'ensemble de l'économie.

Toutefois, le recours à l'indicateur d'écart à la croissance globale ne peut pas à lui seul informer sur les relatives difficultés que peut connaître un secteur d'activité. En effet, une branche d'activité peut réaliser moins de croissance que l'ensemble de l'économie sans pour autant être en difficulté. Notre objectif étant de détecter une tendance à la contreperformance sectorielle. Nous avons besoin d'autres indicateurs qui viennent s'ajouter au premier pour confirmer la tendance vers un risque éventuel de déclin de la branche d'activité.

Pour cela, nous définissons un deuxième critère sous forme d'écart normatif.

2.2 DEUXIÈME CRITÈRE

Le deuxième critère d'identification considère un secteur en difficulté lorsque l'écart en performance du secteur par rapport à l'ensemble de l'économie est négatif.

L'écart en performance du secteur s'écrit de la manière suivante :

$$EC2_{i,t} = c_{i,t} - \frac{y_t}{\bar{y}_t} \quad (2)$$

Où $c_{i,t}$ désigne le taux de croissance du secteur i en t

y_t : le taux de croissance du PIB réel et \bar{y}_t désigne le taux de croissance moyen du PIB sur l'ensemble de la période d'étude.

Le rapport $\frac{y_t}{\bar{y}_t}$ décrit une performance de croissance du PIB positive autour de sa moyenne de la période lorsque ce rapport est supérieur à 1. En d'autres termes, cela signifie que l'ensemble de l'économie a réalisé une performance de croissance pendant l'année en cours meilleure que ce qui a été réalisé pendant toute la période d'étude.

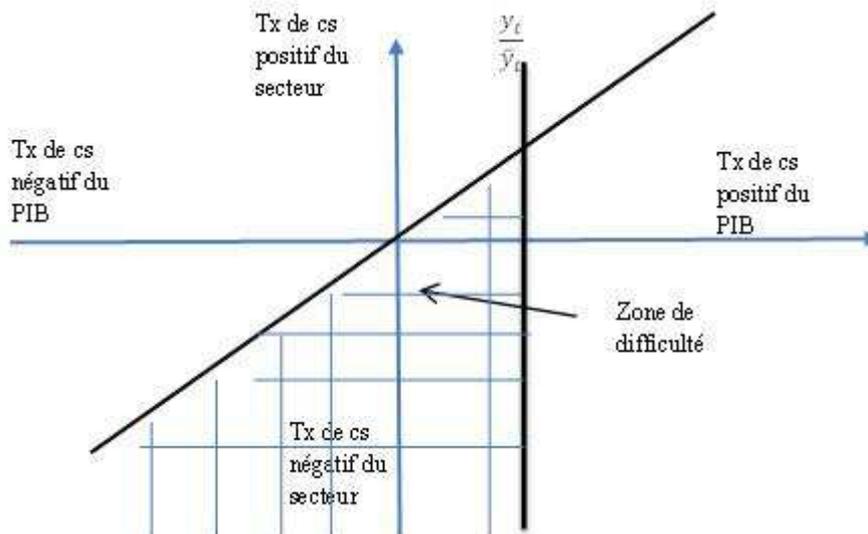
En revanche, lorsque ce rapport est inférieur à 1, sa valeur témoigne d'une relative contreperformance du PIB de l'année en cours par rapport à sa moyenne de la période. Si la valeur du rapport $\frac{y_t}{\bar{y}_t}$ est égale à 0.5, la croissance du PIB de l'année en cours n'a pu réaliser que 50% de sa moyenne de la période d'étude.

La valeur de EC2 peut être positive, négative ou nulle.

Une valeur négative de l'écart EC2, indique que le secteur a été moins performant en termes de croissance que l'ensemble de l'économie autour de sa moyenne de la période. Dans ce cas, nous considérons que le secteur ou la branché est en difficulté. (Zone hachurée du graphique 2)

A contrario, une valeur positive de EC2 témoigne que le secteur a réalisé une performance meilleure que le PIB autour de sa moyenne de la période d'étude. En d'autres termes, si la croissance du PIB a réalisé 60% de sa moyenne ($\frac{y_t}{\bar{y}_t} = 60\%$), le secteur d'étude aurait réalisé une meilleure performance en moyenne que le reste de l'économie.

Enfin, si l'écart EC2 est nul, cela signifie que le secteur ou la branche d'activité a été aussi performant que l'ensemble de l'économie autour de sa moyenne de la période d'étude.



Graphique2 : zone de difficulté du secteur

2.3 LES RAISONS A L'ORIGINE DES CONTREPERFORMANCES SECTORIELLES

Il y'a beaucoup de raisons objectives qui peuvent être à l'origine du défaut ou d'essoufflement de la croissance ou de la contribution d'un secteur d'activité dans la création de richesses. Aucun facteur ne peut être considéré isolément pour être à l'origine de défaillance sectorielle. Il ne fait aucun doute que la réunion et l'accumulation de plusieurs évènements et facteurs négatifs qui forment des hypothèses probables à la tendance au défaut sectoriel [3]. Les raisons peuvent être d'ordre financier, commercial, d'exploitation et de production, humain, externe, politique,.. Elles sont appréhendées à partir d'indicateurs propres à chaque raison. Nous en mentionnons quelques-unes les plus couramment évoquées :

2.3.1 INDICATEURS DE DÉFAILLANCE D'ORDRE FINANCIER

Les entreprises du secteur rencontrent des difficultés financières relevant de leur impossibilité de trouver les liquidités nécessaires au de leurs opérations industrielles et commerciales. Elles ont alors recours à des moyens provisoires pour combler leurs déficits. Quelques indicateurs peuvent être retenus :

- a) faiblesse ou un manque de fonds de roulement.
- b) vente à perte pour se procurer la liquidité.
- c) difficulté au niveau des transactions avec des fournisseurs.
- d) défaut d'obtenir de nouveaux prêts.
- e) l'incapacité d'obtenir des liquidités.
- f) le retard dans le paiement des impôts et des salaires.
- g) l'utilisation des prêts à court terme pour financer les investissements.

2.3.2 INDICATEURS DE DEFAILLANCE D'ORDRE COMMERCIAL

- a) la dégradation de la qualité des produits et des services
- b) la poursuite dans la commercialisation de produit de faible qualité non accompagnée de montée de gamme dans les produits offerts.
- c) la perte d'un client important, entraînant une diminution du volume des transactions et du chiffre d'affaires.
- d) Dégradation du niveau de la demande adressée à l'entreprise.
- e) la concurrence croissante intérieure et extérieure

2.3.3 INDICATEURS DE DEFAILLANCE DE PRODUCTION ET D'EXPLOITATION.

- a) non remplacement des anciens équipements à faible productivité par d'autres à productivité élevée
- b) conjoncture économique difficile et coûts élevés pour les nouveaux investissements.
- d) absence d'un système de contrôle interne
- e) faiblesse de la qualité des ressources en capital humain.

2.3.4 INDICATEURS DE DEFAILLANCE AU NIVEAU DES RESSOURCES HUMAINES.

- a) prolifération de l'absentéisme
- b) licenciements répétés
- c) troubles sociaux paralysants la production et la distribution

2.3.5 INDICATEURS D'ORDRE GÉNÉRAL.

- a) la perte de plus de trois quart du capital de l'entreprise
- b) une nouvelle législation préjudiciable et défavorable à l'activité de l'entreprise
- c) Le refus de certification des comptes par le commissaire aux comptes.
- d) le refus d'approuver les comptes par l'assemblée des actionnaires

3 APPLICATION DES CRITERES RETENUES ET DETERMINATION DES SECTEURS EN DIFFICULTE DE L'ECONOMIE TUNISIENNE

Les données statistiques utilisées dans le présent travail sont issues des publications des comptes de la nation de l'Institut National de la Statistique de Tunisie. Les données de l'étude représentent la valeur ajoutée de l'économie tunisienne ventilée par secteur d'activités telles que définies par la comptabilité nationale. Elles sont exprimées en termes réels base 100, 2005.

Nous appliquons les deux critères de détection des secteurs en difficulté retenus et présentés ci-dessus comme suit :

En premier lieu, est considéré en difficulté, tout secteur ou branche d'activité dont le taux de croissance est inférieur à celui réalisé dans l'ensemble de l'économie. Cela signifie une dégradation de l'apport du secteur à la croissance économique.

En second lieu, est considéré en difficulté, tout secteur ou branche d'activité n'ayant pas atteint au moins le quart (1/4) du taux de croissance du PIB. Ce critère est à la fois normatif et plus restrictif, dans la mesure où c'est lui qui délimite la nature du secteur en difficulté. Le seuil de un quart ou de 25% de taux de croissance fait référence au rapport $\frac{y_t}{\bar{y}_t}$ où $\bar{y}_t = 3,8\%$ soit une valeur au voisinage de 4 dans notre cas d'étude. Par exemple le taux de croissance du PIB en 2002 en termes réel a été de 1,7%, ce qui correspond à un ratio d'effort de performance par rapport à toute la période 2001-2014 de (1,7)/(3,8) soit 0,45. Le PIB a réalisé seulement 45% en termes de performance par rapport à la période 2001-2016. Dans ce cas, le seuil de performance pour le secteur sera égal à 0,45 ou 45%. Nous considérons dans ce cas, que le secteur d'activité est jugé en difficulté si son taux de croissance réalisé pendant l'année est inférieur à 0,45, ce qui correspond à une valeur nécessairement négative de l'écart de performance EC2.

Ce qui nous occupe dans cette phase d'interprétation c'est le degré de l'effort fourni par le secteur d'activité par rapport à ce qui est réalisé par l'activité économique dans son ensemble.

Nous pouvons à présent classer les secteurs d'activité selon leur degré de contreperformance suivant les critères retenus :

3.1 SELON LE PREMIER CRITÈRE

L'économie tunisienne a réalisé un taux de croissance moyen en termes réel de 3.8% l'an sur la période 2001-2014. Ce taux est considéré dans la présente étude comme un seuil de performance en deçà duquel le secteur ou la branche d'activité sera considéré en difficulté.

Suivant ce critère nous aboutissons au classement des secteurs par ordre croissant de croissance réalisée de la manière suivante :

Tableau1 : Secteurs en difficulté suivant le premier critère

Secteur	Taux de croissance moyen	Part dans le PIB	
		2001	2014
Mines	-2,0%	0,8%	0,3%
Industries textiles, habillement et cuir	-1,2%	5,8%	3,1%
Extraction de pétrole et gaz naturel	-0,5%	4,5%	2,5%
Industries chimiques	-0,5%	1,7%	0,9%
Services d'hôtellerie et de restauration	1,2%	5,6%	3,9%
Industries diverses	2,2%	2,0%	1,6%
Transports	2,6%	8,5%	7,1%
Services domestiques	2,7%	0,4%	0,3%
Entretien et réparation	2,9%	0,4%	0,4%
Electricité et gaz	3,1%	1,0%	0,9%
Industries agro-alimentaires	3,3%	2,8%	2,7%
Matériaux de construct. céramique et verre	3,4%	1,5%	1,4%
Bâtiment et Génie Civil	3,4%	4,5%	4,3%
Commerce	3,8%	7,4%	7,4%
Eau	3,8%	0,4%	0,4%

Du fait que la performance de ces activités économiques était inférieure à la performance de l'économie dans son ensemble, leur contribution à la formation du PIB s'est infléchi sur la période d'étude. Par exemple, la contribution du secteur des industries textiles, habillement et cuir dans la formation du PIB est réduite de 2.7 point de pourcentage entre 2001 et 2014. De même pour les services d'hôtellerie et de restauration, où sa contribution dans la formation du PIB est passée de 5.6% en 2001 à 3.9% en 2014.

3.2 SELON LE DEUXIÈME CRITÈRE

Nous adoptons un taux de croissance minimum de 1% qui correspond au quart de l'effort moyen en croissance du PIB défini par la moyenne de $\frac{y_t}{\bar{y}_t}$ (taux de croissance du PIB / taux de croissance moyen de la période). Nous considérons qu'un secteur d'activité n'ayant pas réussi à réaliser au moins ce taux de croissance de 1%, laisse entendre qu'il devrait connaître certaines difficultés. Le taux minimum de 1% peut apparaître comme restrictif ou arbitraire étant donné que le changement de cette limite peut augmenter ou diminuer le nombre d'activités en difficulté. Toutefois, cet inconvénient peut être dissipé lorsque l'on étudie la dynamique de ce classement. C'est-à-dire en appliquera la même méthodologie sur différentes périodes, d'une dizaine d'années par exemple.

Suivant ce deuxième critère nous aboutissons au classement des secteurs par ordre croissant de croissance réalisée de la manière suivante

Tableau2 : Secteurs en difficulté suivant le deuxième critère

Secteur	Taux de croissance moyen	Part dans le PIB	
		2001	2014
Mines	-2,0%	0,8%	0,3%
Industries textiles, habillement et cuir	-1,2%	5,8%	3,1%
Extraction de pétrole et gaz naturel	-0,5%	4,5%	2,5%
Industries chimiques	-0,5%	1,7%	0,9%

Quatre secteurs d'activité semblent connaître des difficultés relativement à l'ensemble de l'économie. Ces activités n'ont pas parvenu à maintenir un courant de performance aux limites de ce qui a été réalisé au niveau national.

3.3 SECTEURS D'ACTIVITE ATTRACTIFS OU RELATIVEMENT DYNAMIQUES

Neuf secteurs ont un taux de croissance moyen sur la période d'étude supérieur au seuil de performance suivant le premier critère 3.8%. Leur contribution à la formation du PIB s'est inscrite sur un trend ascendant. Leur contribution plus élevée dans la formation du revenu renforce leur position dans l'économie nationale. Le tableau suivant décrit ce constat :

Tableau2 : Les secteurs les plus attractifs suivant le premier critère

Secteur	Critère1	Taux de croissance moyen	Part dans le PIB			
			2001	2010	2011	2014
Raffinage de pétrole	3.8%	19,9%	0,4%	0,2%	0,5%	0,8%
Poste et télécommunication	3.8%	13,4%	2,2%	5,0%	5,7%	6,8%
Industries mécaniques et électriques	3.8%	6,7%	3,3%	4,7%	4,9%	4,6%
Services financiers	3.8%	5,9%	3,3%	4,0%	4,2%	4,2%
Services d'administration publique	3.8%	5,4%	14,6%	15,8%	17,2%	18,0%
Autres services marchands	3.8%	5,2%	10,9%	12,6%	12,9%	12,9%
Services fournis par les organisations associatives	3.8%	4,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Eau	3.8%	3,8%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%
Commerce	3.8%	3,8%	7,4%	7,6%	7,6%	7,4%

3.4 DETECTION DES ANNEES DE DIFFICULTE

Nous nous servons dans ce présent paragraphe de la même méthodologie en se référant cette fois aux exercices successifs année par année. Il est possible cependant d'identifier les exercices en difficulté au sens du premier et du deuxième critère. Par conséquent, les exercices de reprise ou de maintien de performance en seront déduits.

Tableau3: Ventilation des années de difficultés sectorielles

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Agriculture et pêche	1+2			1+2		1+2	1+2		1+2			1+2	
Industries agro-alimentaires		1		1+2	1		1				1	1	1+2
Industries textiles, habillement et cuir	1+2	1+2	1+2	1+2	1+2	1	1	1+2		1+2	1+2	1	1+2
Industries diverses		1	1	1	1	1	1	1			1+2	1	
Raffinage de pétrole			1+2		1		1+2	1+2	1+2			1+2	1+2
Industries chimiques		1+2	1	1+2	1+2	1	1+2			1+2			1+2
Matériaux de construct. céramique et verre		1		1	1	1		1		1+2			1
Industries mécaniques et électriques	1+2		1+2					1+2			1+2	1+2	1
Extraction de pétrole et gaz naturel		1+2		1	1+2		1+2	1+2	1+2	1+2	1+2	1+2	1+2
Mines	1+2	1	1+2		1+2	1	1+2	1+2		1+2			
Electricité et gaz	1	1		1	1+2	1+2		1		1+2		1+2	
Eau	1+2		1		1	1+2	1	1+2			1+2		
Bâtiment et génie civil		1+2	1				1			1+2	1	1	1
Entretien et réparation		1	1	1	1	1		1+2	1		1	1	
Commerce			1			1	1	1	1	2	1	1	1
Services d'hôtellerie et de restauration	1+2	1			1	1		1+2	1	1+2	1	1	1
Transports	1+2	1			1	1		1		1+2		1	1
Poste et télécommunication					1+2								
Services financiers	1+2	1						1			1+2		
Autres services marchands			1+2			1		1	1		1		
Services d'administration publique						1							
Services fournis par les organisations associatives	1		1	1+2	1	1	1	1	1				
Services domestiques	1	1+2	1+2	1+2	1+2	1+2		1	1		1		

1 : signifie que le secteur est en difficulté au sens du critère 1

1+2 : signifie que le secteur est supposé en difficulté au sens des deux critères 1 et 2

La lecture du tableau3, montre les années de difficultés ou de contreperformances des secteurs selon les critères adoptés. Par exemple, pour le secteur de l'agriculture et des pêches, toutes les années de difficultés enregistrées sur toute la période sont de type 1 et 2 à la fois. Aussi, on peut constater que sur les treize années d'observations, six sont classées années de difficultés avec des intermittences de reprise d'une année à deux ans. Ce qui dénoterait des difficultés structurelles que peut connaître le secteur.

Un autre constat concerne le secteur des industries textiles, habillement et cuir, qui connaîtrait des difficultés plus profondes sur toute la période d'étude.

Pour le secteur poste et télécommunication seule l'année 2006 pendant laquelle l'activité a connu des difficultés selon les deux critères adoptés.

3.5 DETERMINATION DU NOMBRE D'ANNEES DE DIFFICULTES SECTORIELLES

Compte tenu des résultats constatés au paragraphe précédent pour la période 2002-2014, nous déterminons le nombre d'années de difficultés selon chaque critère adopté ainsi que les années de reprise. Les résultats sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau4 : nombre d'années de contreperformance selon les critères retenus

Secteur	Nombre d'année de difficultés selon le critère1	Nombre d'année de difficultés selon le critère2	Nombre d'année de difficultés selon les critères 1 et 2	Nombre d'années de reprise
Agriculture et pêche	6	6	6	7
Industries agro-alimentaires	7	2	2	6
Industries textiles, habillement et cuir	12	9	9	1
Industries diverses	9	1	1	4
Raffinage de pétrole	7	6	6	6
Industries chimiques	8	6	6	5
Matériaux de construction, céramique et verre	7	2	2	6
Industries mécaniques et électriques	6	5	5	7
Extraction de pétrole et gaz naturel	10	9	9	3
Mines	8	6	6	5
Electricité et gaz	8	4	4	5
Eau	7	4	4	6
Bâtiment et génie civil	7	2	2	6
Entretien et réparation	9	1	1	4
Commerce	8	1	0	4
Services d'hôtellerie et de restauration	10	3	3	3
Transports	8	2	2	5
Poste et télécommunication	1	1	1	12
Services financiers	4	2	2	9
Autres services marchands	5	1	1	8
Services d'administration publique	1	0	0	12
Services fournis par les organisations associatives	8	1	1	5
Services domestiques	9	5	4	4

3.6 EVALUATION DU POIDS DES SECTEURS EN DIFFICULTE DANS LE PIB

Tableau5 : poids des secteurs en difficulté dans le PIB

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne
Part dans le PIB en %	34,7	38,4	36,1	27,2	35,1	68,7	34,3	53,4	37,7	25,7	49,2	48,3	36,8	40,4

Le poids des secteurs en difficulté selon nos estimations et selon les critères 1 et/ou 2, a oscillé entre près de 25% du PIB à prix constants comme limite inférieure en 2005 et 2011 à environ 68% en 2007. Avec une moyenne de 40,4%. Autrement dit, en moyenne et sur toute la période d'étude s'étalant de 2001 à 2014, la création de richesses en Tunisie en termes constants provient pour 40% de secteurs jugés en difficulté. Ce poids relativement élevé dénote quelques réflexions:

D'abord, la forte proportion du poids des secteurs en difficulté dans le PIB peut révéler un potentiel de rattrapage ou de force de rappel importants. La connaissance des raisons du recul des secteurs concernés et les prises de décisions requises pour les redynamiser permettront de récupérer des points de croissance et réduire leurs effets négatifs sur la croissance globale.

D'un autre côté, une exploration approfondie des secteurs jugés en difficulté peut rendre compte que le secteur d'activité concerné par la baisse de sa performance aurait un caractère structurel qu'il va falloir extraire et prendre les décisions de sortie de crise ou de changement de politique de développement et de croissance du secteur.

La Tunisie a tenté, avec la stratégie industrielle nationale à l'horizon 2016, de quitter les secteurs conventionnels pour cibler des secteurs plus sophistiqués afin de créer des emplois. Le textile, l'agroalimentaire, les industries mécaniques électriques et électroniques ont été identifiées comme secteurs prioritaires [2]

4 CONCLUSION

L'utilisation de critères de performance sectorielle représente un indicateur avancé des difficultés sectorielles. Elles aident les différents intervenants économiques, entreprises, Etat, institutions financières à cibler leur domaine d'intervention dans la prise de décision. L'approche indirecte présentée dans la présente étude n'occulte pas le nécessaire recours à l'approche microéconomique pour évaluer les causes des contreperformances et en apporter les stratégies de sortie du gaspillage des ressources. Notre étude a fait ressortir dans cette première étape de diagnostic de l'évolution des sources sectorielles de la croissance économique de la Tunisie, un taux avoisinant en moyenne sur la période 2001-2014, les 40% du PIB qui proviennent de secteurs en perte de vitesse selon nos critères choisis. Ce constat pourrait constituer un préalable à des études plus approfondies et plus ciblées pour les décideurs de politique économique.

REMERCIEMENT

J'aimerais remercier Monsieur le Professeur Mohamed-Jamel Boumediene pour ses précieux conseils et de m'avoir aiguillé vers ce sujet. Evidemment les idées exprimées dans ce travail n'engagent que leur auteur.

REFERENCES

- [1] Moetti P., « Méthode d'étude sectorielle », vol.1 méthode introductive + les conditions de base (I), cahiers recherche, CREDOC, n° C70, mai 1995 ; texte partiellement révisé 2003. P25-26
- [2] IACE (Institut Arabe des Chefs d'Entreprises), « le traité de l'entreprise tunisienne pour la deuxième république », journées de l'entreprise, Sousse, décembre 2015, pp 50-51.
- [3] Sauvage F., « Les délais de paiement : observation, réflexion et action », Revue d'économie financière, n° 54, 2002.

ANNEXES

ANNEXE 1 : ECARTS DE PERFORMANCE SELON LES DEUX CRITERES RETENUS

Secteurs	Tx de crs moyen 2001 à 2014	Suivant critère1	Ecart suivant critère1	Suivant critère2	Ecart suivant critère2	Nombre d'années suivant critères 1 et 2
AGRICULTURE ET PECHE	2,8%	3,8%	-1,0%	1,0%	1,8%	
INDUSTRIES MANUFACTURIERES	2,5%	3,8%	-1,3%	1,0%	1,5%	
Industries agro-alimentaires	3,3%	3,8%	-0,5%	1,0%	2,3%	
Industries textiles, habillement et cuir	-1,2%	3,8%	-5,0%	1,0%	-2,2%	9
Industries diverses	2,2%	3,8%	-1,6%	1,0%	1,2%	
Raffinage de pétrole	19,9%	3,8%	16,1%	1,0%	18,9%	
Industries chimiques	-0,5%	3,8%	-4,3%	1,0%	-1,5%	6
Materiaux de construct. céramique et verre	3,4%	3,8%	-0,4%	1,0%	2,4%	
Industries mécaniques et électriques	6,7%	3,8%	2,9%	1,0%	5,7%	
INDUSTRIES NON MANUFACTURIERES	1,6%	3,8%	-2,2%	1,0%	0,6%	
Extraction de pétrole et gaz naturel	-0,5%	3,8%	-4,3%	1,0%	-1,5%	9
Mines	-2,0%	3,8%	-5,8%	1,0%	-3,0%	6
Electricité et gaz	3,1%	3,8%	-0,7%	1,0%	2,1%	
Eau	3,8%	3,8%	0,0%	1,0%	2,8%	
Bâtiment et Génie Civil	3,4%	3,8%	-0,4%	1,0%	2,4%	
ACTIVITES SERVICES MARCHANDS	4,7%	3,8%	0,9%	1,0%	3,7%	
Entretien et réparation	2,9%	3,8%	-0,9%	1,0%	1,9%	
Commerce	3,8%	3,8%	0,0%	1,0%	2,8%	
Services d'hôtellerie et de restauration	1,2%	3,8%	-2,6%	1,0%	0,2%	
Transports	2,6%	3,8%	-1,2%	1,0%	1,6%	
Poste et télécommunication	13,4%	3,8%	9,6%	1,0%	12,4%	
Services financiers	5,9%	3,8%	2,1%	1,0%	4,9%	
Autres services marchands	5,2%	3,8%	1,4%	1,0%	4,2%	
SIFIM	4,1%	3,8%	0,3%	1,0%	3,1%	
ACTIVITES MARCHANDES	3,5%	3,8%	-0,3%	1,0%	2,5%	
ACTIVITES NON MARCHANDES	5,4%	3,8%	1,6%	1,0%	4,4%	
Services d'administration publique	5,4%	3,8%	1,6%	1,0%	4,4%	
Services fournis par les organisations associatives	4,1%	3,8%	0,3%	1,0%	3,1%	
Services domestiques	2,7%	3,8%	-1,1%	1,0%	1,7%	
Total valeur ajoutée	3,9%	3,8%	0,1%	1,0%	2,9%	

ANNEXE 2 : SECTEURS EN DIFFICULTE SELON LE PREMIER CRITERE

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
AGRICULTURE ET PECHE	X			X		X	X		X			X	
INDUSTRIES MANUFACTURIERES	X	X	X	X	X		X	X			X	X	X
Industries agro-alimentaires		X		X	X						X	X	X
Industries textiles, habillement et cuir	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
Industries diverses		X	X	X	X	X	X	X			X	X	
Raffinage de pétrole			X		X		X	X	X			X	X
Industries chimiques		X	X	X	X	X	X			X			X
Matériaux de construct. céramique et verre		X			X	X		X		X			X
Industries mécaniques et électriques	X		X					X			X	X	X
INDUSTRIES NON MANUFACTURIERES		X		X	X		X	X		X	X	X	X
Extraction de pétrole et gaz naturel		X			X		X	X	X	X	X	X	X
Mines	X	X	X		X	X	X	X		X			
Electricité et gaz	X	X		X	X	X		X		X		X	
Eau	X		X		X	X	X	X			X		
BÂTIMENT ET GENIE CIVIL		X	X				X			X	X	X	X
ACTIVITES SERVICES MARCHANDS			X					X					
Entretien et réparation		X	X	X	X	X		X	X		X	X	
Commerce			X			X	X	X	X		X	X	X
Services d'hôtellerie et de restauration	X	X			X	X		X	X	X	X	X	X
Transports	X	X			X	X		X		X		X	X
Poste et télécommunication					X								
Services financiers	X	X						X			X		
Autres services marchands			X			X		X	X		X		
SIFIM	X	X	X				X	X					X
ACTIVITES MARCHANDES				X			X	X	X	X	X	X	X
ACTIVITES NON MARCHANDES			X			X							
Services d'administration publique						X							
Services fournis par les organisations associatives	X		X	X	X	X	X	X	X				
Services domestiques	X	X	X	X	X	X		X	X		X		
TOTAL DES VALEURS AJOUTEES													

ANNEXE 3: SECTEURS EN DIFFICULTE SELON LE DEUXIEME CRITERE

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
AGRICULTURE ET PECHE	X			X		X	X		X			X	
INDUSTRIES MANUFACTURIERES			X					X					X
Industries agro-alimentaires				X									X
Industries textiles, habillement et cuir	X	X	X	X	X			X		X	X		X
Industries diverses											X		
Raffinage de pétrole			X				X	X	X			X	X
Industries chimiques		X		X	X		X			X			X
Matériaux de construct. céramique et verre				X						X			
Industries mécaniques et électriques	X		X					X			X	X	
INDUSTRIES NON MANUFACTURIERES		X			X		X			X		X	X
Extraction de pétrole et gaz naturel		X			X		X	X	X	X	X	X	X
Mines	X		X		X		X	X		X			
Electricité et gaz					X	X				X		X	
Eau	X					X		X			X		
BÂTIMENT ET GENIE CIVIL		X								X			
ACTIVITES SERVICES MARCHANDS										X			
Entretien et réparation								X					
Commerce										X			
Services d'hôtellerie et de restauration	X							X		X			
Transports	X									X			
Poste et télécommunication					X								
Services financiers	X										X		
Autres services marchands			X										
SIFIM	X	X						X					
ACTIVITES MARCHANDES										X			
ACTIVITES NON MARCHANDES													
Services d'administration publique													
Services fournis par les organisations associatives				X									
Services domestiques		X	X	X	X	X							
TOTAL DES VALEURS AJOUTEES										X			